



LES MEMBRES de l'Association du Barreau rural de la province de Québec qui tenaient leur 38e congrès à Drummondville en fin de semaine, ont été reçus à l'hôtel de ville à une réception civique par les autorités municipales. On voit ici le président de l'Association, Me Edmond Savard, au moment de signer

Le Livre d'Or, entouré de Me Antoine Brion, ex-maire de Drummondville, Me Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi à Québec, les échevins André et Hervé Cloutier, Me Marcel Marier, le maire suppléant, l'échevin J.-Adelard Michaud, et le Dr Rosaire Millette, échevin.

L'hon. Wagner au Barreau rural

“Le Barreau a besoin d'une réforme en profondeur”

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'hon. Claude Wagner, ministre de la Justice dans le cabinet provincial, était le conférencier- invité au diner de clôture de l'Association du Barreau rural de la province de Québec.

hier midi, au motel Le Dauphin, et c'est en termes vigoureux qu'il s'est adressé à son auditoire, pour faire ressortir le véritable rôle de l'avocat.

“Je me félicite, dit-il, d'avoir accepté votre invitation, parce que, pour la première fois depuis que j'ai assumé mes fonctions de ministre de la Justice, je rencontre les membres du Barreau, et je m'adresse à eux. Non seulement en tant que ministre, mais surtout en tant que citoyen. Il n'existe pas de plus noble profession au monde que celle qui nous voue à la recherche de la Justice. Je ne connais pas de plus belle vocation que celle qui nous amène au prétoire, à la défense de la Justice.”

Je me réjouis de me trouver parmi les membres de l'Association du Barreau rural de la Province, parce que vous et moi, nous sommes maintenant guidés par un Bâtonnier général qui, en quelques mots, a réussi à imprimer à la conduite des affaires du Barreau, une direction dynamique et nouvelle dont nous avions tant besoin.

Comme avocat et comme ministre de la Justice, je suis fier et enthousiasmé par vos idées de réforme en profondeur qu'il a énoncées devant vous, et je suis sûr que vous, qui le savez toujours trouver au ministère de la Justice, un indéfectible appui et une oreille attentive pour mener à bien la lourde tâche qui lui incombe.

Monsieur le Bâtonnier Pré-

vois vous disait au cours de son discours: “Si les services d'avocats, en dispensateurs de la justice, sont incomplets, trop lents et trop coûteux, s'ils ne sont pas à la portée de la moyenne de la population, nous serons emportés par une vague populaire à laquelle nous serons incapables de résister.”

Si le Barreau hésite à se lancer résolument dans la voie du renouvellement, la société, elle, n'hésitera pas à s'en charger. Il n'est plus suffisant aujourd'hui de croire que le port de la toge nous revête d'une personnalité exceptionnelle qui nous permette d'être à l'écart et au-dessus de nos concitoyens. Bien au contraire! Parce que la communauté nous a désigné une pla-

ce de choix, parce qu'elle a confié aux représentants de la loi, des privilèges particuliers, elle s'attend en retour que les privilèges seront ses serviteurs, et non ses maîtres.

Le Barreau n'est pas différent des autres organismes de l'Etat et de l'Eglise qui, en ces temps-ci, revisitent leurs positions devant une évolution sociale trop longtemps retardée. Il appartient au Barreau

de décider s'il veut demeurer dans un autre âge, à la remorque d'institutions, de procédures, et traditions vêtues, ou s'il préfère grandir dans des cadres nouveaux et vigoureux.

Le distingué conférencier avait été présenté par le nouveau président-élu, Me Jean Goyette, de Granby, et remercié par le nouveau vice-président, Me Raymond Beaudet, de Victoriaville.

Me Jean Goyette devient président du barreau rural

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le nouveau bureau de direction de l'Association du Barreau rural de la province pour la prochaine année, sera constitué comme suit: Me Jean Goyette, Granby, succède à Me Edmond Savard, de Chicoutimi; Me Raymond Beaudet, Victoriaville, vice-président, succède à Me Jean Goyette; Me Claude Dugas, demeure secrétaire-trésorier, et les directeurs suivants sont élus ou réélus comme suit: Athabaska: Mes C. Bigué et C. Baillargeon; Arthabaska: Me André Biron; Bas St-Laurent: Mes Guy Roy et Yvon Côté; Bedford: Me Gilles Bélanger; Hull: Me G.-M. Legault; Laurentides: Me B. Marchessault; Québec: Mes R. Cliche et C. Thibodeau; Richelieu: Mes L.-P. Lauron et G. Rondeau; Saguenay: Me J. Dufour; St-François: Mes G. Geoffroy et Ed. Bernard; Trois-Rivières: Mes J. Lacoursière et Rosaire Lajoie; Me Edmond Savard demeure membre de l'exécutif ex-officio.



L'HON. CLAUDE WAGNER, ministre de la Justice dans le Cabinet provincial, était le conférencier- invité hier midi au Motel Le Dauphin, au diner de clôture du 38e congrès annuel de l'Association du Barreau Rural de la province de Québec, sous la présidence de Me Jean Goyette, de Granby, le nouveau président de l'association. On reconnaît ici dans l'ordre habituel, Me Raymond Beaudet, de Victoriaville, élu vice-président de l'association, l'hon. Claude Wagner, Me Jean Goyette, de Granby, le nouveau président, l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie et Me Edmond Savard, de Chicoutimi, président sortant de charge.

Division suivant les zones d'influence

L'appellation de “barreau rural” n'a vraiment plus sa raison d'être

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'hon. Yves Prévost, bâtonnier général de la province, présidait, en fin de semaine, à l'ouverture officielle du 38e congrès de l'Association du Barreau rural de la province, tenu dans notre ville dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire, à titre de conférencier- invité, et il s'adressa à son auditoire en ces termes: “C'est toujours avec un grand plaisir que je me re-

trouve dans une réunion du Barreau rural. J'ai fait tellement de droit municipal et scolaire que je me considère comme un rural, si ce mot a encore un sens comme nous le verrons tout à l'heure. Aussi, est-ce avec empressement, que j'ai accepté l'invitation de vous adresser la parole à titre de bâtonnier général du Québec.

Association née à Sorel

J'ai cru qu'il n'y avait pas de meilleure tribune pour exprimer franchement ce que je pense sur la nécessité de transformer notre chambre professionnelle. J'ignore si mon langage semblera trop tristique, mais veuillez croire que j'essaie de mesurer les rigueurs et les périls de la charge qui m'a été confiée. Lorsque les cales s'inclinent, ne faut-il pas que l'équipage entier participe au salut? Votre association a aujourd'hui 37 ans, puisqu'elle est née dans la cité de Sorel en 1928. Lorsque les avocats de l'époque ont senti la nécessité de la décentralisation, j'ai bien peur que cette volonté de décentralisation ait été poussée trop loin et qu'elle ne convienne plus aux besoins de 1965. En d'autres termes, comme cela arrive souvent, il se peut que la crainte d'un mal ne nous ait conduits dans un pire.

que notre profession subit dans le monde entier, et la nécessité qu'il y a pour nous de nous adapter aux exigences de la vie moderne. Le premier fait que nous devons reconnaître et qui est à la base de tous nos problèmes et de toutes les solutions, c'est la transformation de la société et la nécessité pour le droit, de s'adapter à cette transformation.

Le 29 juin dernier, M. Philippe Garrigue, doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université de Montréal, déclarait que “en près de 100 ans, la proportion de la population québécoise urbaine a augmenté de 20 à 80 p. c. du total. Cette transformation résulte principalement de la révolution industrielle et urbaine qui s'opère au Québec depuis plusieurs années.

Tout s'urbanise

Quand les gens de ma génération sont entrés dans la vie active et plus particulièrement dans la profession, c'était la crise économique. On croyait

Profession en évolution

Je voudrais vous rappeler les transformations considérables

encore que la province avait une vocation agricole et que le retour à la terre allait nous sauver de tous les maux, et pourtant, nous avions déjà commencé à nous urbaniser. La guerre est venue, la province a continué à s'industrialiser, les communications ont été facilitées par la construction et l'amélioration des routes et l'ouverture des chemins d'hiver, et aujourd'hui on peut se demander s'il y a encore un Québec rural ou du moins s'il y en a un dans l'exercice de notre profession. Je me demande en quoi ma pratique diffère essentiellement de celle de votre président, mon ami, Me Edmond Savard, qui habite Chicoutimi?

Prestige ébranlé

Il faut bien l'admettre, le prestige du barreau a subi de violents coups ces dernières années. Nous avons perdu nos leçons et nous devons ouvrir les yeux sur la réalité. Nous devons envisager à l'intérieur de l'ordre une véritable révolution, si nous voulons sortir victorieux de l'impasse où nous en sommes arrivés devant l'opinion publique. Cette révolution se réalisera de diverses façons, mais je pense qu'elle exige d'abord que cesse l'appartenance du barreau du Québec.

Comment refaire l'unité?

Le temps n'est-il pas arrivé de refaire l'unité? On pourrait songer à un barreau unique fortement centralisé, mais je ne demande à cette solution que d'être trop radicale. Je préférerais plutôt un barreau du Québec se divisant selon les zones d'influence, entre trois grandes sections: celle de Montréal, celle de Québec et celle de la Laurentie, non que je suggère amicalement notre confrère, Me Paul Lefebvre. Ouvrons une parenthèse pour souhaiter que disparaissent l'appellation de “rural” qui n'a plus sa raison d'être. La distinction entre avocat rural et avocat urbain devient de plus en plus archaïque, artificielle et mystique. Il n'y a plus que des avocats urbanisés, sauf peut-être, ils ne sont pas présents - quelques attendus.

Démocratisation urgente

Il faut aussi démocratiser le barreau et, à cette fin, remplacer au conseil général les “délégués choisis” par des “conseillers élus” par les avocats réunis régionalement en assemblée annuelle, afin que la clé de vote appartienne au professionnel, soit possédée par l'ensemble des avocats qui la composent et non uniquement par quelques-uns d'entre eux.

Un barreau unifié, puissant et dynamique, verra à ce que l'appareil judiciaire devienne aussi parfait qu'humainement possible, dans le meilleur intérêt de l'administration de la justice, des avocats et des justiciables. Comme les membres de la magistrature sont au courant de l'appareil judiciaire et qu'après les justiciables, nous sommes les plus touchés par leurs lourdes décisions, il réclamera la définition et l'application de critères qui conditionnent sur le banc les mieux préparés professionnellement, intellectuellement, humainement et moralement parmi nous.

Il est inconcevable qu'un avocat soit nommé juge malgré les représentations contraires des représentants du Barreau. Nous nous connaissons dans la prati-

que, et nous reconnaissons nos confrères qui ont accédé au banc au point de les retrouver tels qu'ils étaient avant d'être promus.

Normes uniformes

Pour résumer ma pensée, je vous dirai d'abord qu'il ne doit y avoir qu'une seule catégorie d'avocats dans toute la province. La disparité des normes, de leur interprétation et de leur application doit être abandonnée, et les inégalités de toutes sortes doivent être supprimées.

J'ai été franc avec vous, chers confrères, et je veux l'être davantage en terminant. Alors que le monde entier se transforme, alors que notre société québécoise est en pleine évolution, notre profession ne peut rester ce qu'elle a été depuis cent ans. La justice doit devenir un service à la portée de tous, un service dont nous ne continuerons à être les artisans que si la société en est satisfaite. Si les services d'avocat, en dispensateur de la justice, sont incomplets, trop lents et trop coûteux, s'ils ne sont pas à la portée de la moyenne de la population, nous serons emportés par une vague populaire à laquelle nous serons incapables de résister.

Deux idées maîtresses

Observons et surtout retenons que deux idées doivent guider nos actions, considérant qu'aux portes de l'an 2000 le barreau doit assurer son intervention sur la base d'une réforme complète et parfaitement réalisée tant sous son aspect technique que sous ses aspects sociologique et économique:

La recherche de structures d'avenir n'a d'intérêt que si toujours elle aboutit à une façon d'agir dans le présent; c'est parce que ce sera peut-être long qu'il faut s'y prendre sans tarder.

Il faut toujours savoir remettre en cause ce qui, admis hier, est devenu périmé, désuet ou incomplet aujourd'hui.

Au tournant de l'histoire

Notre barreau vit un tournant de son histoire et il doit au prix de l'unification de la profession - prix qu'il faut accepter - en sortir victorieux. Mais il n'obtiendra la victoire, ou plutôt il ne sortira grandi, respecté et recherché, que si nous savons nous organiser pour fournir à la société les services réels dont elle a besoin. C'est notre unique devoir, et si nous l'accomplissons, nous pourrions alors réclamer des droits.

Comme l'a écrit le bâtonnier Charpentier: Il y a des professions, comme il y a des sites, ou souffle l'esprit. “Qu'il souffle plus intense que jamais sur les avocats laurentiens réunis à Drummondville: c'est mon vœu ultime et le plus cher au terme de ce plaidoyer pour l'avenir du Barreau.”

Nombreux accrochages sur les routes en fin de semaine

Drummondville (J.P.C.) — Les constables municipaux ont eu à enquêter sur quelques accidents de circulation survenus en fin de semaine dans les limites de la cité, et qui ont causé pour plusieurs centaines de dollars de dommages, en plus de faire un blessé.

Le premier de ces accidents est survenu vendredi midi à l'angle de la rue St-Eusèbe et de la 11e avenue, dans le quartier St-Jean-Baptiste, entre les autos de Georges St-Laurent, 23 ans, de St-Bonaventure, comte d'Yamaska, et celle de Patrick Bélanger, conduite par Roger Bélanger, 20 ans, de cette ville.

St-Laurent circulait sur la 11e Avenue de l'est à l'ouest, et il n'aurait apparemment pas vu le signal d'arrêt avant de s'engager sur la rue St-Eusèbe, et il serait entré en collision avec l'auto de Bélanger, qui circulait du nord au sud sur la rue St-Eusèbe. Résultat: \$1,500 de dommages sur l'auto de St-Laurent et \$400 sur celle de Bélanger. Aucun blessé. Le deuxième accident est survenu vers 4h30 de l'après-midi de vendredi, à l'angle de la rue Chertier et du boulevard Mercier, entre l'auto de Craig Plumbing, de cette ville, conduite par René Lafond, 28 ans, et celle de Camille Boivin, conduite par René Boivin, 18 ans, qui était accompagné de René Boivin, et qui fut légèrement blessé, et qui fut conduit à l'hôpital Ste-Croix, de cette ville, pour y être traité par le Dr Laurent Massé.

L'auto de Lafond circulait de l'est à l'ouest sur le boulevard Mercier, alors qu'en tournant à sa gauche sur la rue Chertier, il obstrua la voie à Boivin, qui, lui, circulait de l'ouest à l'est et qui ne put éviter l'accident, qui blessa son passager en plus de causer des dommages aux véhicules pour \$600 sur l'auto de Craig Plumbing et de \$300 sur l'auto de Boivin.

Enfin, le troisième accident est survenu samedi après-midi vers 4h30 à la sortie du pont du boulevard St-Charles, entre l'auto de Lucien Parenteau, conduite par Rémi Parenteau, 21 ans, de cette ville, et celle de Camille Lambert, de Ste-Brigitte des Saules, conduite par Gaston Bourquin, 23 ans, de Montréal.

L'auto de Parenteau se dirigeait de l'est à l'ouest sur le chemin Hemmings, et l'auto de Lambert du sud au nord sur le pont. Parenteau croyait avoir le temps de tourner à sa

gauche pour s'engager sur le pont, mais n'en eut pas le temps, et Lambert qui le vit s'engager sur le pont, croyait avoir le temps de traverser complètement, mais les deux véhicules entrèrent en collision pour subir des dommages évalués à \$100 sur l'auto de Parenteau et de \$300 sur celle de Lambert.

Drummondville contée

Tandis que les sportifs de la région étaient l'objet d'une fête à l'hôtel Rodcar jeudi soir et que M. Fernand Fleurent était proclamé Athlète de l'année, un jury composé de journalistes locaux délibérait au salon-bar le “Reverber” afin de déterminer des personnes qui se sont mises le plus en évidence dans le domaine des arts à Drummondville. La tâche qui incombait ce soir-là aux journalistes était des plus ardues étant donné le nombre accru des méritants en ce domaine durant la période des célébrations du 150e anniversaire de Drummondville. Toutefois, les membres du jury en sont venus à une décision unanime après plus d'une heure de discussion et, actuellement, les noms des 9 candidats méritant des trophées sont précieusement scellés et conservés à l'hôtel de ville. Le choix des jurés ne sera connu que le 18 octobre, lors du gala inaugurant l'ouverture officielle du cinéma Drummond. On sait qu'à cette occasion, les Compagnons de la Chanson seront les artistes invités.

L'Ob-Scene, une jeune troupe de théâtre de Drummondville, qui a remporté, le printemps passé, le premier prix au Festival de l'A.C.T.A., à Sherbrooke avec “La leçon” de Ionesco, se prépare à affronter une autre saison. En effet, Serge Malouin, l'âme dirigeante du groupe, a visionné de nombreux scénarios amassés au cours de l'été et il semble que le choix d'une pièce ait été fait. La troupe anticipait cette fois de se présenter au festival national. Cependant l'Ob-Scene, pour monter une nouvelle pièce, manque de comédiens, aussi, M. Malouin invite toute personne intéressée au théâtre, à se rendre à la salle des Filles d'Isabelle, en haut du restaurant Taft, mardi soir, afin de passer une audition.

“L'état du syndicalisme”, tel est le sujet de la conférence de M. Pierre Vadeboncoeur, représentant de la C.S.N., qui aura lieu à l'école Jeanne-Mance ce soir. M. Vadeboncoeur, qui est l'auteur de “La ligne du risque”, une série d'essais

sur le syndicalisme et sur la civilisation canadienne-française, exposera pourrond-quoi il y a tant de grèves au Québec. Cette initiative relève du comité d'éducation de l'A.G.E.D. et M. Germain Juras, le responsable, invite tous les membres des syndicats de la région à se rendre en grand nombre à l'école Jeanne-Mance aussi bien que les étudiants.

La ligue de hockey mineure de la Légion canadienne a lancé ses activités samedi matin alors que plus de 60 jeunes de la division Mosquitos se sont rendus au Centre civique. Les jeunes ont formé 4 équipes qui sont les suivantes: Le Rose Esso, le Laisir St-Pierre, le Benoit et Frères et le Pharmacie. On sait que ces jeunes sont âgés au plus de 12 ans.

Terry Kent, un jeune de 18 ans, est de retour à Drummondville après un séjour au camp d'entraînement de la ligue junior “A” à Shawinigan. Il est probable que Kent évoluera cette année avec le junior “B” local.

Les municipalités ont jusqu'au 15 pour s'inscrire aux travaux d'hiver

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Au cours de sa causerie hebdomadaire sur les ordres de la radio locale samedi après-midi, le secrétaire particulier de l'hon. Bernard Pinard, M. Jean-Marie Dubois, a passé en revue le travail accompli par le ministère de la Voirie depuis son retour d'Europe.

Ce fut d'abord comme conférencier au congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est, où il avait accepté de prendre la parole, puis de nouveau, il assistait au banquet de clôture de l'Association du Barreau rural de la province de Québec hier midi, et aujourd'hui, il portera la parole au dîner de l'Association des horlogers-bijoutiers, qui tient son congrès dans notre ville dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire.

Depuis 1960, le ministère de la Voirie a pris à sa charge les travaux de voirie à être exécutés dans le comté, et de façon spéciale, dans certaines municipalités, et c'est ainsi que des travaux de voirie seront exécutés dans le 10e Rang de St-Germain, le 4e Rang de St-

Cyrille et le 2e Rang conduisant à l'aéroport municipal, pour figurer sur la liste des travaux d'hiver.

Le secrétaire du ministère a également fait remarquer que des travaux de réparations sur la route Transcanadienne, depuis le rond-point jusqu'au pont, sont actuellement en construction, et que la circulation ne s'opère présentement que sur une seule voie dans ce secteur. La mauvaise température a retardé considérablement les travaux de réfection, et le ministre demande aux automobilistes de se montrer très prudents dans ce secteur, aussi longtemps que la circulation normale n'aura pas été rétablie.

Triple buts des mouvements coopératifs

Adaptation des entreprises aux besoins—rendement maximum et formation économique des individus

par André DESNOYERS

VICTORIAVILLE (A.D.) — Adapter les entreprises aux besoins à satisfaire; obtenir un rendement maximum; et offrir aux individus qui en font partie une formation économique. Tels sont les buts des mouvements coopératifs. Ces trois objectifs découlent des raisons pour lesquelles on demande la participation des individus aux activités économiques par l'intermédiaire des coopératives: études des problèmes, besoins de formation des membres par le contact avec ceux qui ont l'expérience et par la collaboration avec les autres.

C'est en ces termes que M. Rioul Cloutier définissait les mouvements coopératifs. M. Cloutier était le conférencier principal lors du congrès du comité régional de coopération des Bois-Francis qui se tenait à Victoriaville en fin de semaine. M. Rioul Cloutier est le directeur du service d'éducation au Conseil de la Coopération du ministère de l'Agriculture du Québec.

Le sujet de la conférence de M. Cloutier était "La coopération, formule de participation." Le succès de la coopération repose sur la participation des membres, selon M. Cloutier. "Mais pour activer la participation des membres, il faut éduquer les individus, à préciser le conférencier. Les mouvements coopératifs doivent organiser des comités d'éducation dans leur cadre et l'individu doit poursuivre lui-même à son éducation personnelle. Il faut renseigner les gens sur les avantages des mouvements coopératifs et sur leurs raisons d'être et les buts qu'ils visent." "Pour intéresser l'individu, il faut, en plus de structures adéquates, que les mouvements coopératifs adaptent leurs services aux différents besoins des membres, sur le plan local ou régional."



M. Raoul Cloutier

leur intention de participer plus activement aux mouvements coopératifs.

Les jeunes et les dames Pour son congrès de samedi, le Comité régional de coopération des Bois-Francis avait

également réuni les membres parmi les jeunes et les dames. Les sections des jeunes et des dames, après s'être réunies individuellement, ont fait connaître à l'assemblée générale

soient admises au sein de l'administration des coopératives. Les jeunes pour leur part ont suggéré que l'étude des systèmes coopératifs fasse partie de l'enseignement dans nos écoles, "pour mieux informer les jeunes qui ignorent l'existence de groupes coopératifs tel que le comité régional des Bois-Francis."

Réalité régionale

Par suite de la conférence de M. Cloutier, les membres de la section masculine se sont divisés en trois commissions pour étudier un questionnaire divisé en trois parties, soit la participation, la réalité et l'action coopérative.

Les membres ont été unanimes à reconnaître que les mouvements coopératifs étaient très populaires dans les Bois-Francis et que, par leur initiative, ils avaient été à l'avantage et au bénéfice de la région.

En conclusion, le souhait a été exprimé pour une participation plus active des individus aux mouvements coopératifs afin de donner à la coopération la vitalité qui lui sera nécessaire pour remplir son rôle dans le Québec.



(Photo LeRo)

PLUSIEURS COLLISIONS sont survenues sur la route transcanadienne au cours de la fin de semaine, à la hauteur de Ste-Eulalie où s'effectuent présentement des travaux de voirie. Samedi matin, alors que la circulation était dense et rapide, trois autos ont été impliquées

dans une collision qui a causé des dommages matériels assez élevés, tel que nous pouvons le constater sur la photo ci-haut représentant une des voitures. Deux personnes ont été légèrement blessées dans cette collision.

L'organisation des loisirs en coopérative est rentable

VICTORIAVILLE (AD) — Les loisirs, les Jeunesses rurales, la consommation, l'habitation et les frais funéraires sont des secteurs dans lesquels les mouvements coopératifs devraient intensifier leur champ d'action, selon les vues exprimées en fin de semaine, au cours du congrès de la Coopération des Bois-Francis.

La région des Bois-Francis est un des secteurs de la province où les coopératives sont le plus florissantes, selon l'avis de M. Raoul Cloutier, directeur du service d'éducation de la Coopération du Québec. Dans la conférence qu'il prononçait, M. Cloutier a d'ailleurs souligné quelques heureuses initiatives de coopératives locales.

La construction de la piscine Ste-Famille par la Coopération d'habitation Ste-Victoire de Victoriaville a été approuvée comme exemple de la possibilité d'une action des coopératives dans le domaine des loisirs.

"Des hommes d'affaires se réunissent et investissent des capitaux pour la création de centres de villégiature qui répondent à la demande de la population et qui rapportent des bénéfices. Selon M. Cloutier, une initiative semblable pourrait être prise sous la théorie des

coopératives par un groupe d'individus désireux de satisfaire les besoins de loisirs des gens d'un milieu."

Des coopératives d'habitation devraient également être formées à travers la région pour fournir des résidences répondant aux goûts et au budget des individus. On entrevoyait même la possibilité de construction d'habitations multifamiliales, sous un même principe.

Les coopératives agricoles de la région et le magasin coopératif de Plessisville ont été également cités dans l'exposé de M. Cloutier.

Dans la région desservie par le comité régional de Coopération des Bois-Francis, on compte 55 Caisses populaires, selon les chiffres compilés par M. Raoul Cloutier.

Il y a également de nombreux autres mouvements coopératifs dans notre région, dont 21 coopératives agricoles, 6 coopératives de consommation et une coopérative d'habitation.

Le comité régional englobe les comités d'Arthabaska, Mégantic et Wolfe, soit une population de quelque 122,000 âmes, à caractère mi-urbain, mi-rural.

M. Fortin réclame une assemblée contradictoire avec M. Pépin

VICTORIAVILLE (AD) — M. André Fortin, le candidat créditiste dans Drummond-Arthabaska, a répété, samedi après-midi, son désir de rencontrer dans une assemblée contradictoire, l'hon. Jean-Luc Pépin, député du comté et candi-

dat libéral pour les élections du 8 novembre.

C'est en lançant cette invitation que M. Fortin commençait son discours à Victoriaville, à l'ouverture officielle de sa campagne électorale. Faisant allusion à son âge, M. Fortin, qui n'a que 22 ans, déclara "qu'il tâchera d'être toujours digne de la confiance que les électeurs lui manifesteront le 8 novembre."

En prenant la parole, le candidat créditiste exposa une série de problèmes économiques qu'il a relevés dans l'administration du Canada et qu'il s'efforcera d'abolir, avec l'aide de ses confrères créditistes, s'il est élu député de Drummond-Arthabaska.

"Vous avez été exploités, jusqu'à présent. Il ne faut pas que vos enfants le soient à nouveau dans l'avenir. Il faut améliorer le sort de l'agriculteur de l'Est, des jeunes, des femmes et des ouvriers."

Etat du Québec

"Si on ne peut rien faire de bon dans la galère, à Ottawa, on formera les états associés ou l'Etat du Québec." C'est ce qu'avait déclaré, quelques minutes plus tôt, M. Antonin Baril, de Drummondville, invité à prendre la parole.

Cependant, M. Baril, ni aucun autre orateur, n'a poursuivi cette idée qui a été accueillie par les applaudissements de la foule.

Prenant la parole à son tour, M. Sylvio Fournier s'est dit d'avis qu'il faut transformer les systèmes économiques du pays de façon qu'ils s'adaptent aux besoins de l'heure.

\$229.43

A la fin de l'assemblée, des jeunes filles ont passé à travers la salle pour recueillir les arguments des personnes présentes pour les déposer dans la caisse du parti, pour la campagne électorale créditiste de Drummond-Arthabaska. On a ainsi recueilli la somme de \$229.43.

L'assemblée était sous la présidence de M. Louis-David Paré, de Princeville, président de l'Association de comté.

Cinq accidents dès le début du long congé de fin de semaine

VICTORIAVILLE (A.D.) — Au moins cinq accidents de la route ont marqué le début de la fin de semaine samedi matin. Plusieurs accidents sont survenus, samedi matin, sur la route Transcanadienne, à l'heure où la circulation était la plus dense.

Les agents de la Sûreté provinciale ont été très occupés, dans la région de Ste-Eulalie, où les collisions se succédaient. A cet endroit de la route Transcanadienne, une voie de circulation a été fermée sur une distance d'environ onze milles, en raison de travaux de pavage qui sont effectués par le ministère de la Voirie.

Les automobilistes voyageant dans la direction Montréal-Québec sont donc obligés de se diriger sur l'autre voie, ce qui implique une circulation dans les deux directions sur une route ne répondant pas aux exigences de la circulation rapide et très dense que l'on connaît sur cette artère.

Aux heures de pointe, les véhicules se suivent à peu de distance. Si une première auto freine trop brusquement, l'en suit que deux ou trois voitures entrent en collision avec le véhicule qui précède. Plusieurs automobilistes déclarent le fait que la route est bloquée sur une aussi grande distance. On se souvient que, jeudi soir, M. Vigeant, maire de Nicolet, a été gravement blessé alors que son auto est entrée en collision avec les appareils de la Voirie, ne s'étant pas rendu compte que la voie était obstruée.

La même situation s'était présentée lors du congé de la Fête du Travail. Cependant, les employés de la Voirie avaient constaté le danger et avaient ouvert les deux voies de circulation après avoir interrompu les travaux.

Samedi matin, par suite des

nombreux accidents, le caporal Donat Sévigny, officier en charge du détachement de Victoriaville de la Sûreté provinciale, s'est rendu sur les lieux pour constater que la situation nécessitait les services d'un agent supplémentaire qui serait affecté uniquement à cette partie de la route 9. On a en effet jugé nécessaire de poster un agent de la PP sur la place pour inciter les automobilistes à la prudence.

Les collisions de samedi matin, qui se sont succédées pendant quelque temps à un rythme régulier ont nécessité un barrage de la route pour permettre le remorquage des véhicules qui s'étaient immobilisés dans le fossé ou en bordure de la route.

Deux blessés

Les accidents, s'ils ont été nombreux à cet endroit, ont, par contre, causé des dommages matériels peu élevés dans la majorité des cas.

Cependant, dans une collision entre trois véhicules, deux personnes ont été légèrement blessées et ont dû être conduites d'urgence à l'hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulances de la maison Marcoux et Fils de Victoriaville.

Les blessés étaient Mme Réjeanne Allard, 48 ans, de Windor Mills, et Mlle Hélène Allard, 30 ans, de la rue Peel à Sherbrooke. Ces deux personnes voyageaient dans une automobile conduite par M. Paul-Emile Brochu, 41 ans, du 1157 rue Crémartin, à Sherbrooke.

Les deux autres automobiles impliquées dans cette collision étaient conduites par M. Emmanuel Aubin, du 1214 de la rue London, à Montréal, et par Mlle Louise Tavera, 26 ans, du 151 de la 2e Avenue, Verdun.

Les dommages matériels causés aux trois véhicules s'éle-

veraient à \$1,200, selon l'agent Benoît Charost, de la PP de Victoriaville, qui s'est rendu sur les lieux pour les constatations d'usage.

50 députés au prochain parlement

"Une élection du peuple pour le peuple," réclame Caouette

VICTORIAVILLE (A.D.) — "L'équipe du Crédit social continuera à combattre à Ottawa pour faire valoir les droits des Canadiens français," a déclaré, hier après-midi M. Real Caouette, chef du Ralliement des créditistes. M. Caouette a exprimé le souhait que son équipe soit portée de 13 à 50 députés afin de pouvoir accomplir un meilleur travail en Chambre des Communes.

M. Caouette prenait la parole devant une salle remplie à pleine capacité, au Centre catholique, lors de l'ouverture officielle de la campagne électorale du candidat créditiste dans Drummond-Arthabaska, M. André Fortin.

A la fin de son discours, M. Caouette a exposé les grandes lignes du programme de son parti.

Les représentants caouettistes qui siègeront au parlement d'Ottawa combattront entre autres pour que le gouvernement adopte une loi consentant des prêts sans intérêts aux municipalités, aux provinces et aux commissions scolaires du Canada.

M. Caouette s'est dit indigné du fait que le Canada ait déjà

prêté d'énormes sommes d'ar-

gent à des pays étrangers et cela sans demander d'intérêt sur le capital. "Si nous prêtons aux autres pays, il faudrait le faire à plus forte raison, et dans les mêmes conditions d'avantages, pour le bénéfice

des allocations familiales doivent être haussées, selon M. Caouette. De même, les pensions de vieillesse devraient être portées de \$75 à \$100 par mois en étant distribuées à tous les Canadiens ayant atteint 65 ans."

Sur la question de l'impôt, un revenu moindre de \$2,500 pour le célibataire et de \$5,000 pour les personnes mariées ne devrait pas être imposable, selon les idées émises par le chef créditiste.

"Barbotte nationale"

Le chef du Ralliement des créditistes a souligné les nombreux scandales qui ont été mis à jour dans les gouvernements tant provincial que fédéral depuis quelques temps.

Il s'en est pris principalement à l'unité nationale, qui, selon lui, "est un mythe qui a pour effet de faire oublier les problèmes et la situation des québécois."

Parlant du plan de pension, M. Caouette a qualifié cette initiative du gouvernement de "barbotte nationale," déclarant que le but des dirigeants "n'était pas de venir en aide à l'ouvrier mais de lui arracher des économies pour gonfler les caisses du pays."

Declarant que des membres de la pégre avaient été d'importants fournisseurs dans la caisse électorale des vieux partis, M. Caouette demanda aux personnes présentes de voter en faveur du représentant créditiste, au scrutin du 8 novembre. "Il ne faut pas que ce soit une élection de la pégre, mais bien une élection du peuple, pour le peuple."

Le chef du Ralliement des créditistes a souligné les nombreux scandales qui ont été mis à jour dans les gouvernements tant provincial que fédéral depuis quelques temps.

Il s'en est pris principalement à l'unité nationale, qui, selon lui, "est un mythe qui a pour effet de faire oublier les problèmes et la situation des québécois."

Parlant du plan de pension, M. Caouette a qualifié cette initiative du gouvernement de "barbotte nationale," déclarant que le but des dirigeants "n'était pas de venir en aide à l'ouvrier mais de lui arracher des économies pour gonfler les caisses du pays."

Declarant que des membres de la pégre avaient été d'importants fournisseurs dans la caisse électorale des vieux partis, M. Caouette demanda aux personnes présentes de voter en faveur du représentant créditiste, au scrutin du 8 novembre. "Il ne faut pas que ce soit une élection de la pégre, mais bien une élection du peuple, pour le peuple."

Plusieurs blessés dans les collisions survenues hier

VICTORIAVILLE (AD) — Le détachement de Victoriaville de la Sûreté provinciale nous rapporte que deux accidents de la circulation ont fait des blessés, dans la nuit de samedi à dimanche.

Les agents de la PP ont également été appelés sur les lieux de nombreux autres accidents, qui n'ont causé que des dommages matériels aux véhicules impliqués. Hier matin, en dépit d'un épais brouillard, aucun accident n'a été signalé sur la route Trans-Canada.

Trois personnes ont été blessées, lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient a fait

"L'avenir nous dira ce que veut la coopération"

VICTORIAVILLE (AD) — "Le congrès du Comité Régional de coopération des Bois-Francis devrait devenir un événement annuel." Telle a été l'opinion émise à la fin du premier congrès de cet organisme qui se tenait, à Victoriaville, samedi après-midi. Près de 300 personnes, hommes et femmes, représentant différents mouvements coopératifs de la région s'étaient réunis pour cette journée d'étude, sous le thème "réalité et action coopérative aux Bois-Francis".

Le congrès était sous la présidence de M. Yvon Roux, propagandiste des mouvements coopératifs de Victoriaville, assisté de M. Fernand Beaudet, agent des relations extérieures à la Caisse Populaire de Victoriaville, vice-président, et de M. Jules Pichette, agronome de Plessisville, secrétaire.

Le comité d'organisation était également formé de MM. Julien Laurendeau, gérant de la Société coopérative agricole de St-Paul, Alain Mayer, agronome de Plessisville, M. Ludger Martin, courtier à la Société des Artisans de Victoriaville, Denis Remillard, agronome de la Coopérative de consommation de Plessisville, Jean-Louis Hains, propagandiste de la Coopérative de Granby de Notre-Dame du Bon Conseil, Claude Landry, président de l'Association des jeunes ruraux, Irène Chabot, agronome de Victoriaville, Jean Bertrand, agronome de Victoriaville, et de Gabriel Morin, représentant de la CSN.

Les présidents d'honneur étaient l'hon. Alcide Courcy,

M. Morissette à la Chambre de Commerce

Un comité des villes-soeurs pour stimuler le développement économique des Bois-Francis

VICTORIAVILLE (RL) — A la première assemblée générale de la Chambre de Commerce de Victoriaville pour l'année 1965-66, le ministre d'Etat Albert Morissette, député provincial du comté d'Arthabaska, a incité les membres à former un comité de coopération des villes-soeurs pour la mise en commun de certains services publics et pour en arriver à un développement économique plus complet des Bois-Francis.

4 ou 5 villes

On sait que la ville de Plessisville, par la voix de ses circonscriptions municipales, n'a point pris du tout les déclarations de M. Morissette faites au début de la semaine et parlant d'un comité spécial pour les 5 villes-soeurs et non les 3 villes des Bois-Francis. A la réunion de la Chambre de Commerce, le ministre a déclaré que ce n'est pas lui qui désirait la séparation de Ples-

sisville des autres villes-soeurs mais que c'était Plessisville elle-même qui avait semblé, depuis un certain temps, à plusieurs reprises, désirer cette séparation. "Si Plessisville veut revenir avec les 4 autres villes-soeurs et coopérer au nouveau comité, j'en suis très heureux", a conclu le député provincial de notre comté.

Service en commun

Le Dr René Jutras, membre de la Chambre et président du parti indépendantiste, le Regroupement national, a déclaré qu'avant de vouloir former un comité auquel collaboreraient les maires et représentants des 5 villes-soeurs, il fallait, selon lui, commencer d'abord à faire du travail préliminaire pour inciter naturellement les personnes des villes-soeurs à s'unir et à penser de la même manière.

"Un premier acte à poser, a dit le docteur Jutras, est de faire des demandes afin qu'un

Marchands détaillants

M. Lucien Michaud, président du comité pour l'Association des Marchands détaillants, au sein de la Chambre de Commerce, a présenté un rapport de son comité. M. Michaud a déclaré que les marchands de la ville semblaient dans l'ensemble favorables à la résurrection de leur association, mais qu'il semblait d'ailleurs qu'aucun d'eux ne voulait en assumer la responsabilité.

M. Michaud a ajouté que les membres de son comité tiendraient une réunion d'ici le 15 novembre afin de voir ce qui pourra être fait dans ce domaine.

Franc... Parler

Victoriaville (AD) — Par suite des nombreux accidents qui ont marqué le début de cette longue fin de semaine de la fête de l'Action de grâces, nous incitions tous les automobilistes à redoubler de prudence, alors qu'ils voyageront sur les routes de la belle province, aujourd'hui en cette dernière journée du congé de l'Action de grâces.

Le département des incendies de Victoriaville, sous la direction du chef Fernand Giguère, s'est rendu à Tingwick, hier après-midi, pour faire des démonstrations dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies.

Même si cette campagne de prévention s'est clôturée officiellement samedi, le chef Giguère incite la population à demeurer sur ses gardes et à ne pas oublier que la prudence constante est nécessaire pour éviter les dangers d'incendies et les tragédies qui peuvent coûter des vies.

Au cours de cette semaine, le département des incendies poursuivra sa visite des écoles de la ville pour les pratiques de sauvetage avec les élèves.

Les vols par effraction, les vols à l'étalage et les séries de faux chèques ont apporté un surcroît de travail aux détectives de la sûreté municipale. Ceux-ci ont en effet, depuis quelque temps, beaucoup de pain sur la planche, et les 24 heures de la journée semblent insuffisantes pour suffire à la tâche.

Le magasin coopératif de Plessisville projette d'agrandir ses locaux sous peu.

On a tenté sans succès, dans la nuit de vendredi à samedi, de voler une camionnette de livraison, propriété du magasin Gédéon Grenier de la rue St-Jean-Baptiste.

Dans le cadre de son programme d'éducation, le conseil central des Syndicats Nationaux de Victoriaville invite les ouvriers à une conférence qui sera prononcée, ce soir, en la

salle du CCV, rue de l'Ermitage. A la fin de la causerie, on pourra discuter du sujet traité: les délégués de département.

Les membres de l'organisme antialcoolique, Damière se sont réunis, hier matin, en leur salle du Centre catholique. Cette première assemblée générale régulière de l'année 1965-66 avait pour but de préparer le programme des activités pour la prochaine saison. Ainsi, à compter de dimanche prochain, des conférences seront données hebdomadairement. De même, tous les mercredis soir, les membres sont invités à participer à un forum de discussions sur l'alcooolisme.

La première réunion de l'Association Parents-Maitres, section St-Wilfrid, pour l'année 1965-66, aura lieu le 13 octobre en la salle de l'école.

Les parents et les maitres doivent mettre en commun leur expérience respective, il doit s'entraider, tel est le but de ces rencontres. Divers points seront mis à l'étude. Mentionnons: le travail à domicile en ce qui touche les devoirs et leçons, le calendrier scolaire pour l'année 1965-66, les nouveaux bulletins, l'étude le matin.

Le merveilleux chansonnier Gilles Vigneault sera à Victoriaville pour présenter un grand spectacle, jeudi soir le 21 octobre prochain.



M. Real Caouette



LA FACADE de l'hôtel de ville de Sorel sera quelque peu transformée, tout en conservant son style architectural. Le revêtement en stucco sera remplacé par des pierres blanches. Les plans ont été faits par l'ar-

chitecte Roland Champagne, qui a également préparé les esquisses pour les travaux d'agrandissement de la mairie. Ces travaux qui doivent commencer vers la fin de novembre coûteront quelque \$115,000.

Au coût de \$115,000

Agrandissement et rénovation de l'hôtel de ville de Sorel

SOREL (LB) — Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'hôtel de ville de Sorel commenceront vers la fin de novembre. Les membres du conseil ont approuvé, lors de leur dernière assemblée régulière, les plans et esquisses préparés par l'architecte Roland Champagne.

On prévoit que les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'intérieur de l'hôtel de ville coûteront environ \$75,000. On songe aussi à refaire la façade de l'édifice et un montant de \$40,000 pourra être requis pour cette nouvelle toilette donnée à la mairie. La façade qui est finie actuellement en stucco gris pâle, serait aménagée en pierres blanches.

L'allonge projetée sera construite du côté de l'hôtel Richelieu et continuera en sorte l'annexe qui loge actuellement le cabinet du maire. Cette aile, au rez-de-chaussée, mesurera 17 pieds de largeur par 60 pieds de hauteur.

Le cabinet du maire sera aménagé à l'endroit où se trouve actuellement la salle des comités, soit au fond de la bâtisse. Le bureau voisin sera celui de l'ingénieur de la ville, M. Claude Bergeron, et un troisième bureau sera aménagé dans la nouvelle aile, et voisin de celui de l'ingénieur, pour le gérant municipal, M. Théodore Bardier. Une salle d'attente complètera l'aménagement de cette partie de la bâtisse.

La partie avant de l'hôtel de ville, où se trouvent actuellement les services municipaux, sera modifiée et agrandie de manière à fournir plus d'espace aux employés et leur permettre de travailler dans de meilleures conditions.

Un bureau pour les échevins est également prévu.

Le bureau actuellement occupé par le gérant municipal, M. Georges Zakabi, qui, de plus sa nomination à ce poste, doit travailler dans la salle des comités, faute d'espace.

A l'étage, l'allonge se poursuivra au-dessus de la salle des comités actuelle, au bureau de l'ingénieur. Cela donnera un espace supplémentaire de 38 pieds par 40, où sera logée, notamment, la salle des délibérations, on n'y apportera que des changements mineurs.

Par ailleurs, le sous-sol sera transformé et agrandi de manière à loger les services techniques relevant de l'ingénieur: évaluateur, émetteur de permis, salle des dessinateurs, etc.

Les travaux d'agrandissement devraient commencer vers la fin de novembre et le conseil municipal fera un appel d'offres bientôt, de manière à pouvoir profiter de l'aide apportée par le programme des travaux d'habitat des gouvernements fédéral et provincial.

Cet agrandissement a été rendu nécessaire par l'augmentation de la population de la ville de Sorel, par l'expansion des services municipaux et par le nombre plus élevé d'employés nécessaires pour fournir aux contribuables un service adéquat.



L'A.J.T. de La Tuque, qui a depuis quelque temps un nouveau regain de vie, a tenu au cours de la soirée de vendredi sa grande vente de suçons. Un total de 1,500 suçons ont été vendus. Par le fait même le mouvement a recolté un mon-

(Photo Gilles Berthiaume) tant de \$150 qui servira au fins de l'association des jeunes travailleurs. On remarque dans l'ordre habituel M. Vincent Bérubé, Mlle Diane St-Laurent et M. André Flageol, préparant la grande vente de suçons.

Motion de blâme de la Chambre de Commerce de La Tuque

La Régionale n'aurait pas dû verser aux professeurs un salaire qu'ils n'ont pas gagné

par Réjean LACOMBE

LA TUQUE — Le bureau de direction de la Chambre de Commerce de La Tuque, sous la présidence du Dr Paul-L. Rivard, a adopté, "une résolution critique" à l'endroit de la Commission scolaire régionale de la Mauricie, relativement au dernier conflit, opposant cette dernière à l'Association des professeurs enseignants de la Mauricie.

Par le fait même, une deuxième motion de blâme a été inscrite. Cette dernière s'adresse aux professeurs enseignants de la Mauricie "pour avoir exigé un salaire, selon la Commission scolaire régionale de la Mauricie, qu'ils n'ont pas gagné".

Le mouvement critique, le fait que la Commission scolaire régionale s'était engagée à verser aux professeurs le montant de leur salaire qu'ils n'auraient gagné depuis le 7 septembre, s'ils étaient entrés à l'emploi de la Commission scolaire régionale.

Le communiqué de presse du mouvement indique que même s'il est maintenant terminé, le

conflit qui opposait les professeurs et la Commission scolaire régionale de la Mauricie a été l'objet de vifs commentaires lors de la dernière assemblée du bureau de direction de la Chambre de Commerce, qui avait lieu lundi soir dernier.

"Les membres avaient appris, de dire le communiqué, le matin même, par l'entremise des journaux, que la Commission scolaire régionale s'était engagée à verser aux professeurs le montant de leur salaire qu'ils n'auraient gagné depuis le 7 septembre, s'ils étaient entrés à son emploi".

Une résolution de protestation a été adoptée à cet effet. "Même, de signaler le communiqué, si rien ne peut être changé maintenant que la Commission scolaire s'est engagée à verser ce montant aux professeurs".

La résolution critique de la Chambre, qui comprend six items, stipule en premier lieu que le conflit entre les institu-

teurs et la Commission scolaire régionale est maintenant terminé; qu'en plus de devoir céder sur presque tous les points en litige, cette dernière a dû s'engager à verser aux professeurs leur salaire pendant toute la durée du litige.

La résolution indique de plus "que les professeurs ont déclaré tout le temps qu'ils n'ont pas gagné mais qu'ils n'ont pas simplement pas entrés à l'emploi, n'ayant pas été engagés; attendu qu'ils n'ont pas été payés avant la date à laquelle ils ont été embauchés".

Question de salaire

Par ailleurs, la résolution dit que le salaire est la récompense pour un travail accompli. "Il est illogique, d'affirmer le communiqué, de croire que ces gens aillent jusqu'à exiger un salaire non mérité qui, au total, représente plusieurs centaines de milliers de dollars, pour la régionale, dont près de \$40,000 pour La Tuque".

En terminant, cette même résolution de blâme indique clairement "que, selon l'avis de la population en général, il ne s'agissait pas de négociations normales comme il s'en faisait dans d'autres régions, c'est-à-dire tout en étant à l'emploi, mais qu'il s'agissait d'un genre de chantage pur et simple au détriment des étudiants".

Il a donc été proposé qu'une motion de blâme soit adoptée à l'intention de la Commission scolaire régionale pour avoir accepté le paiement de ce salaire à l'insu de la population.

"Qu'une autre motion de blâme, d'indiquer la résolution, soit adoptée à l'intention des professeurs pour avoir exigé un salaire qu'ils n'ont pas gagné, puisqu'ils n'étaient pas encore embauchés tel qu'ils le disaient".

Il démolit son auto mais s'en tire avec des égratignures

LOUISEVILLE (M.B.) — M. Clément Bergeron, 24 ans, du 4295, Hochelaga, Montréal, a fait une embardée avec une voiture appartenant à son père, M. Omer Bergeron, de Ste-Ursule, sur le Chemin de la Route des Gravel, samedi.

Il semble que la Pontiac '63 que le jeune homme conduisait ait quitté la voie lors d'une rencontre et aurait capoté sur l'accotement de gravier.

La voiture a heurté 2 arbres et sectionné un poteau de la Cie d'Electricité Shawinigan, avant de s'immobiliser, sur le toit, dans un champ avoisinant. C'est une perte totale.

M. Clément Bergeron a été légèrement blessé au cours de l'embardée. Quant aux constatations, elles ont été consignées par l'agent Pierre Noël, de la Sûreté provinciale, de Louiseville.

Collision fatale à Mlle Gisèle Lemire, de Maskinongé

MASKINONGÉ (M.B.) — Mlle Gisèle Lemire, 19 ans, fille de M. Georges Lemire, président de la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé,

et de Mme G. Lemire, a connu une fin tragique, samedi après-midi, alors que la voiture qu'elle conduisait est venue en collision avec une Cadillac limousine, conduite par M. Roland Lebrun, 53 ans, du 4571, avenue du Parc, appartement 2, Montréal.

Cette collision est survenue sur le côté sud-ouest de la rivière Maskinongé, à environ un demi-mille de la route No 2. La voiture de Mlle Lemire, une étudiante garde auxiliaire à l'hôpital Comtois, de Louiseville, soit une Ford 1962, a subi des dommages matériels évalués à environ \$1,500, alors que celle de M. Lebrun, d'une valeur de \$15,000, a connu des dégâts pour approximativement \$5,000. M. Lebrun a été pansé à Comtois, après l'accident.

Mlle Lemire, qui avait été transportée à l'hôpital Comtois, par l'ambulance Louis Richard, de Louiseville, vers 2h 40, soit lors de l'accident, est décédée dans la même institution, samedi soir vers 4h 30.

Les constatations usuelles ont été enregistrées par l'agent Pierre Noël, de la Sûreté provinciale, de Louiseville.

L'Association compte au-delà de 400 membres et groupe les professeurs masculins et féminins des différentes écoles des villes de Sorel, St-Joseph et Tracy, ainsi que des municipalités scolaires rurales du comté de Richelieu, une partie des écoles du comté d'Yamaska et celles de Contrecoeur.

Proposition très appréciée par le conseil de ville

La Jeune Chambre veut collaborer à toute campagne d'embellissement

LA TUQUE (RL) — La Jeune Chambre de La Tuque, sous la direction de son président, M. André Laliberté, a informé le conseil de ville de son désir de collaborer à la campagne d'embellissement et de participer à tout comité qui sera formé à cet effet.

On se souviendra que cette question d'embellissement date de quelques semaines. C'est le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arvineau, qui faisait parvenir, lors d'une séance antérieure du conseil de ville, une lettre aux édiles municipaux, les in-

voitant à participer à la grande campagne d'embellissement, en vue de l'exposition mondiale qui aura lieu à Montréal, en 1967, et aux manifestations prévues pour la même année dans les cadres du centenaire de la Confédération.

A la suite de la réception de cette lettre, les édiles municipaux préconisaient qu'un comité d'embellissement soit formé en dehors du conseil de ville. Par la suite, la Chambre de Commerce de La Tuque informait le conseil qu'elle était prête à céder des membres pour ce comité d'embellissement.

Les édiles municipaux ont alors préconisé que ce comité soit formé sous les auspices de la Chambre de Commerce. Finalement, lors de la dernière réunion des membres du conseil de ville, la Jeune Chambre désirait, elle aussi, prendre part à l'organisation de la campagne d'embellissement.

Ce mouvement de jeunes n'en est cependant pas à ses premières armes dans ce domaine. On se souviendra qu'antérieurement, ce mouvement tenait annuellement des concours d'embellissement. Des prix étaient remis aux propriétaires qui avaient le mieux travaillé à l'embellissement de leur propriété.

Avec le désir de ces deux organisations de fonder un comité d'embellissement, il ressort hors de tout doute que la ville de La Tuque profitera grandement des conseils que tous les membres de ces derniers mouvements voudront bien prodiguer.

Le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion, a déclaré, après la lecture de la lettre par le greffier municipal, M. Fernand Hébert: "Nous les remercions de cette offre de collaboration qui fait bien honneur à leur esprit civique".

M. Clément Ouellet présidera les destinées des instituteurs du district urbain de Sorel

SOREL (LB) — M. Clément Ouellet, professeur à l'École secondaire Sacré-Coeur de Sorel, a été élu président de l'Association des Instituteurs et Instituteuses du district urbain

de Sorel, lors de l'assemblée générale de cet organisme tenue à l'école Mgr-Desrauleau.

M. Ouellet remplace à ce poste, M. Robert Fournier, professeur à l'École secondaire Martel de St-Joseph de Sorel. M. Fournier était président de l'association depuis cinq ans. Il n'a pas demandé de renouvellement de mandat.

Les autres membres du conseil sont Mlle Carmen Bisson, de l'école St-Gabriel Lalemant, vice-présidente, M. Jocelyn Sévigny, professeur à l'école secondaire Sacré-Coeur de Sorel, vice-président, M. André Duplessis, de l'école secondaire Martel, secrétaire, alors que M. Fournier, ancien président, a été élu trésorier.

L'Association compte au-delà de 400 membres et groupe les professeurs masculins et féminins des différentes écoles des villes de Sorel, St-Joseph et Tracy, ainsi que des municipalités scolaires rurales du comté de Richelieu, une partie des écoles du comté d'Yamaska et celles de Contrecoeur.

Tué quand son auto heurte successivement deux vaches

SOREL (MB) — Florent Cournoyer, âgé de 21 ans et domicilié à St-Pierre de Sorel, a perdu la vie, vers 6h10, samedi matin, lorsque l'automobile dans laquelle il voyageait a heurté deux vaches, dans le rang Sud, à St-Pierre de Sorel. Son compagnon, Normand Tétrin, de St-Robert, comté de Richelieu, fut blessé assez grièvement et admis à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Le véhicule a subi des dommages considérables et les deux vaches sont mortes des suites de l'accident. La police n'a pas expliqué la présence des vaches sur la route.

Les agents Nadeau et Richard, de la Sûreté provinciale de Sorel, ont procédé aux constatations d'usage et ont mené l'enquête judiciaire. Dans la soirée d'hier la Sûreté de Sorel n'indiquait pas encore le verdict du jury du coroner.

Le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion, a déclaré, après la lecture de la lettre par le greffier municipal, M. Fernand Hébert: "Nous les remercions de cette offre de collaboration qui fait bien honneur à leur esprit civique".

Evaluation industrielle de \$8,000,000 sur une évaluation totale de \$9,509,930

ST-JOSEPH-DE-SOREL (LB) — Le conseil municipal de St-Joseph-de-Sorel vient de procéder à l'homologation de son rôle d'évaluation pour la nouvelle année fiscale, qui cou-
vra le territoire de St-Joseph-

de-Sorel, soit Québec Iron and Titanium, Beloit Sorel Limited et Crucible Steel du Canada.

Cette évaluation de \$9 millions et demi est sensiblement la même que celle du rôle de l'an dernier.

Une personne sur cinq dépend directement de l'industrie laitière dans le Québec

LA TUQUE (RL) — "Dans la province de Québec, l'agriculture est à la base de l'industrie laitière. En effet, cette dernière fournit 38% du revenu agricole total. Les produits laitiers occupent la cinquième place parmi les produits manufacturés. Une personne sur cinq, soit 20% de la population, dépend directement ou indirectement de l'industrie laitière pour sa subsistance économique".

C'est ce que déclarait le docteur André Saucier, lors d'une conférence devant les membres du club Richelieu de La Tuque, réunis à l'hôtel Royal.

Le docteur Saucier a fait au début de sa conférence l'histoire de l'industrie laitière au Québec, soit à compter de 1818 jusqu'à nos jours. Le conférencier a allégué que plusieurs facteurs contribuent à l'amélioration de la qualité du lait. "Des découvertes scientifiques en chimie, en bactériologie et en nutrition, dit-il, de même que l'amélioration du bétail laitier, ont aussi contribué à l'essor de l'industrie laitière".

Le docteur Saucier a par le fait même mentionné que l'organisation des sociétés d'industrie laitière, et l'organisation de l'enseignement laitier et finalement des écoles de laitier avaient apporté leur concours à l'essor de l'industrie laitière.

Le conférencier a clairement défini la composition du lait. Il a déclaré que le lait de vache était un des aliments les plus économiques pour l'homme. "Le lait, dit-il, fournit des protéines de haute valeur biologique qui reviennent cinq fois moins cher que celle du bifteck ou du poulet, trois fois moins cher que celle des œufs et du poisson. L'importance alimentaire du lait, résident principalement dans les protéines, le calcium et les vitamines A, B1 et B2".

Le docteur Saucier a précon-

nisé que devant un produit de haute qualité, il serait essentiel qu'une campagne de publicité soit amorcée pour prouver au public que l'aliment complet devrait remplacer une foule d'autres produits vendus sous forme gazeuse.

Parlant de la traite des vaches, le docteur Saucier a allégué qu'une traite mal faite occasionne des pertes fantaisiques aux producteurs de lait.

"Elle déclenche dans le troupeau la mammité, a-t-il dit en terminant. Nous disons que dans la province de Québec, cette maladie, soit la mammité, cause des pertes évaluées à tout près de \$30,000,000 par année. Je crois sincèrement que cette maladie devra être enravée par un contrôle adéquat si le producteur de lait veut survivre dans sa production".

Il a aussi mentionné que l'ancien cerbère des Loups de La Tuque de la Ligue Mauricienne de hockey, Claude Denoncourt, est revenu au cours de la dernière semaine dans l'uniforme

de l'équipe locale lorsqu'ils ont vu Denoncourt prendre part à la pratique des Loups.

On se souviendra que l'an dernier Denoncourt déclarait catégoriquement qu'il ne jouerait plus au hockey. Cependant, il a surpris les partisans des porte-couleurs du La Tuque, en participant aux dernières pratiques des Loups.

Par contre, quelques nouvelles figures sont venues s'ajouter aux pratiques des Loups, tandis que beaucoup d'autres ont dû abandonner. Présentement les pratiques se tiennent régulièrement sous le regard attentif de l'entraîneur Marcel Lajoie.

Il semble, par le potentiel de joueurs qui prennent part aux pratiques, que cette année, les Loups auront encore une équipe ferme et difficile à battre. Les anciens joueurs semblent reprendre rapidement leur forme de l'an dernier.

Avec le retour de Denoncourt dans les buts des Loups, il ressort hors de tout doute que sa présence contribuera grandement à stimuler l'esprit d'équipe des joueurs.



Claude Denoncourt est de retour avec les Loups

des porte-couleurs du La Tuque. En effet, les amateurs de hockey de La Tuque ont certainement eu la surprise de leur vie lors des dernières pra-

Osteen et Drysdale lancent en maîtres et les Dodgers gagnent deux joutes-clés

Spectaculaire retour du Los Angeles

LOS ANGELES (PA) — Don Drysdale et l'attaque saccadée des Dodgers de Los Angeles ont égalé les chances à 2-2 dans la série mondiale hier grâce à un gain de 7-2 aux dépens des Twins de Minnesota.

Se ressaisissant après sa faillite survenue à l'ouverture de la série, où il a pris le chemin des douches dans la 3e manche, Drysdale a retiré 11 Twins au bâton et n'a alloué que cinq coups sûrs pendant tout le match.

Le triomphe des Dodgers implique le retour de la série à Minneapolis pour un 6e match mercredi et peut-être une septième partie.

Sandy Koufax, victime de Jim Kaat dans la deuxième joute, affrontera le même rival au stade des Dodgers aujourd'hui.

Les Dodgers de Walter Alton ont ébranlé fortement les Twins avec leur surface sur les sentiers et leurs coups retenus, ce qui a forcé leurs rivaux à commettre des erreurs. Six des huit simples réussies aux dépens de Jim Grant, le perdant, Al Worthington et Bill Pleis sont demeurés dans le champ intérieur. Trois furent des coups retenus réussis par Wes Parker, Lou Johnson et John Roseboro.

De plus, les Dodgers ont bouclé le circuit à deux reprises, tout comme leurs rivaux. Parker et Johnson imitant Harmon Killebrew et Tony Oliva, des Twins.

A la fin du quatrième match, les Dodgers affichent un moyen de 280, y compris 10 coups sûrs dans trois manches.

Points

Maury Wills a marqué le genre d'offensive des Dodgers de sa première présence au bâton en frappant un roulant au premier but Don Mincher, qui a hésité et envoyé la balle trop

tard à Frank Quilici, qui est entré en collision avec Wills. Après la chandelle de Jim Gilliam, Wills a volé le deuxième but et s'est rendu au troisième coussin quand Willie Davis a devancé Mincher au premier but sur un autre roulant à l'intérieur.

Quand Ron Fairly a forcé Davis au deuxième but, Wills a compté pendant que les Twins ratent le double jeu.

Parker a commencé la deuxième manche avec un coup retenu parfait, puis s'est rendu au troisième but sur un lancer erratique de Grant, se méritant un vol de but. Roseboro a suivi sur un roulant que Quilici a raté et Parker a compté.

Wills a réussi un simple au début de la 3e reprise, mais s'est fait retirer en tentant de voler le deuxième but.

Après le circuit de Killebrew dans la 4e manche, les Dodgers ont affiché leur premier échantillon de puissance, Parker cognant un circuit dans les estrades de droite.

Drysdale a conservé cette avance de 3-1 jusqu'à ce que Oliva cogne son premier circuit depuis le 13 août dans la 6e reprise.

Grosse manche

Menacés par cet exploit, les Dodgers ont eu recours à la vitesse et ont compté à trois reprises dans la deuxième moitié de la 6e manche, envoyant Grant aux douches et poursuivant leur marche aux dépens de Worthington.

Gilliam, après avoir hérité d'un but sur balles, a couru au troisième but sur un simple de Davis dans la droite. Ce dernier s'est rendu au deuxième sur le lancer d'Oliva au troisième sac.

Sam Mele a alors remplacé Grant par Worthington, son as en relève. Fairly l'a accueilli avec un simple de deux points et s'est rendu au deuxième coussin sur le lancer au marbre.

Johnson a alors frappé un coup retenu à Worthington qui a trouvé le premier coussin

désert. Quilici s'est élançé vers le sac, mais a échappé le relais du lanceur, débite d'une erreur, pendant que Fairly croissait le marbre.

Johnson a couronné le tout avec un circuit dans la 8e manche.

Drysdale

Drysdale, qui lancera peut-être dans la 7e partie si la série atteint la limite, est demeuré maître de la situation pendant tout le match.

Il a alloué un simple à Valdespino dans la première manche, mais Johnson l'a retiré sur un beau lancer au deuxième but quand il a tenté de convertir son simple en double. Versailles et le frappeur d'urgence Joe Nossack ont réussi les autres simples des Twins, à part les circuits de Killebrew et Oliva.

Par ailleurs, Drysdale a retiré Hall et Mincher au bâton à trois reprises chacun et Battey deux fois.

Après s'être blessé samedi, Battey est revenu au jeu et a bien fait pendant six manches. Par contre, Jim Lefebvre était absent après s'être blessé au talon droit sur les sentiers samedi.

Paris

Même si les parts des vainqueurs et des vaincus ne sont pas connues avant l'annonce officielle du commissaire Ford Frick dans quelques semaines, les vainqueurs recevront probablement \$9.000 chacun et les vaincus, près de \$7.000.

Gérants

Mele ne semblait pas découragé de perdre les deux derniers matches après avoir remporté les deux premiers. "Nous recommencerons à neuf. Nous n'avons certes pas affiché notre meilleure tenue. Nous avons raté deux retours de lancer du champ extérieur, chose que nous ratons rarement."

Mele a révélé que Quilici tentait de tenir Fairly près du second coussin quand il s'est fait prendre en défaut sur le coup retenu de Johnson.

Bob Allison sera de retour au champ gauche et Nossack dans le centre contre Koufax aujourd'hui. Mele n'a pas voulu révéler qui serait son lanceur dans le 6e match.

Pour sa part, Alton a commenté: "Voilà notre histoire, deux et deux. J'étais très heureux de notre tenue sur les sentiers, surtout de la part de Fairly. Drysdale était supérieur à son premier match même s'il a semblé fatigué dans la 8e manche."

Lefebvre ne retournera pas au jeu aujourd'hui, mais sera peut-être à son poste à Minneapolis, mercredi.

Quand un journaliste a demandé à Alton si Parker avait décidé lui-même de tenter un coup retenu, le pilote a rétorqué: "Oui, aujourd'hui et il a également cogné un circuit par ses propres moyens."

Samedi

Claude Osteen a réussi où Drysdale et Koufax avaient failli avant lui et a blanchi les Twins, 4-0, samedi, réduisant alors l'avance de ces derniers à 2-1 dans la série.

C'était son 3e gain sans revers aux dépens des Twins, qu'il a maîtrisé avec quatre coups sûrs.

Cependant, les Dodgers comptaient deux points aux dépens de Camilo Pascual dans la 4e manche grâce au simple de Roseboro. Un double de Johnson, après un simple de Davis, a chassé Pascual dans la 5e reprise.

Jim Merritt a alloué le dernier point aux Dodgers sur un simple de Parker et un double de Wills dans la 6e manche.

Earl Battey a dû abandonner dans la 7e manche quand il est entré en collision avec la rampe tandis que Lefebvre se blessait au talon en comptant, mais les rayons X n'ont révélé aucune fracture.

Tandis que Osteen tenait les Twins à quatre simples, les Dodgers amassaient 10 coups sûrs, dont cinq doubles.

Points

Fairly a commencé la 4e manche avec un double et Johnson l'a "sacrifié" au troisième but. Versailles a brillé en arrêtant le coup de Lefebvre, mais n'a pu le retirer tandis que Fairly demeurait au troisième sac. Roseboro suivit avec un simple de deux points après un but sur balles à Parker.

Osteen a ainsi infligé le troisième blanchissage aux Twins cette saison.

Quand Versailles a commencé le match avec un double, on croyait bien à une autre explosion des Twins, mais les Dodgers se sont tirés d'affaire avec un beau jeu défensif à la suite d'un but sur balles à Killebrew après deux retraits. Battey a alors raté le signe de "hit and run" au marbre et Roseboro a lancé à Wills pour intercepter Killebrew, mais Wills a renversé la balle au marbre prenant finalement Versailles en défaut près du troisième coussin.



LE RAPIDE MAURY WILLS réussit un vol parfait en glissant sous la main de Zola Versailles en possession de la balle. Le champion voleur de buts a réussi ce vol parfait à la première manche de la partie d'hier.

(Téléphoto PA)

Pour la dernière rencontre de la série à Los Angeles

Retour de Kaat et de Koufax

LOS ANGELES (PA) — Le personnel des Dodgers de Los Angeles est bien établi pour la balance de la série mondiale, mais celui des Twins de Minnesota dépendra du résultat du match d'aujourd'hui.

Walter Alton enverra Sandy Koufax dans la mêlée aujourd'hui, suivi de Claude Osteen mercredi prochain et de

la portée de ces joueurs intermédiaires.

Sur les jeux ratés dans le champ intérieur contre Maury Wills, Willie Davis et Lou Johnson, Mele a déclaré:

Le lanceur Jim Grant a dit qu'il avait été battu par des coups "frappés avec une puissance".

"Ma balle rapide était meilleure que lors de mon gain contre eux. Ma courbe n'était pas aussi bonne, mais satisfaisante, car je n'ai permis que deux coups sûrs solides, le circuit de Parker et le coup de Davis, les autres furent chanceux".

Quand on a demandé à Mele pourquoi il avait remplacé Grant par Al Worthington, accueilli par un simple de deux points de Ron Fairly, le pilote a répliqué:

"Worthington tient sa balle basse. Je croyais qu'il l'obligerait à frapper au sol, ce qu'il a fait, mais ce fut dans un terrain non protégé".

Don Drysdale

Le droitier Don Drysdale était d'avis que ses balles n'étaient pas fameuses au début.

"Toutefois, ma balle rapide trouvait la cible après les deux premières manches tandis que ma courbe a été efficace vers la 3e ou 4e reprise."

"Cette fois-ci, j'ai lancé ma partie, contrairement à Minneapolis."

"La différence a résidé dans le fait que je gardais la balle basse, à deux exceptions près".

La première fut une balle rapide haute à Killebrew et la seconde, une courbe haute à

Oliva, qui ont tous deux réussi des circuits.

Se souvenant que Don Mincher avait causé sa perte lors de son premier match de la série, Drysdale l'a retiré trois fois au bâton hier.

"Dans la première manche, mon matériel était mauvais, mais les choses se sont améliorées par la suite, d'autant plus que les gars brillaient à la défensive", a conclu Drysdale.

Notamment, l'atrapé sensationnel de John Kennedy sur un coup dur de Versailles au troisième coussin. Alton a prétendu, au sujet de ce jeu, qu'il aurait peut-être retiré Drysdale du monticule si Kennedy n'avait pas réussi son exploit.

Selon Alton, Lefebvre sera peut-être de retour mercredi alors que Osteen sera définitivement son lanceur.



COLLISION ENTRE QUILICI ET WILLS. — Après qu'il eut cogné un faible roulant en direction de Don Mincher, Maury Wills est venu durement en collision avec Frank Quilici dès la première manche de la partie d'hier. Fort heureusement, aucun n'a été blessé. Wills fut déclaré sauf et un coup sûr lui fut accordé. A gauche, le lanceur Jim Grant.

(Téléphoto PA)



UN ACCIDENT qui aurait pu être tragique au receveur Earl Battey, le receveur des Twins de Minnesota a failli se blesser fort sérieusement au cou en tentant d'attraper une balle faussée lors de la partie de samedi. Battey a donné du

remet dans la clôture du banc des Dodgers. Il dut quitter le jeu mais était toutefois de retour hier. Nous voyons aussi Don Mincher qui tentait également d'attraper la balle faussée.

(Téléphoto PA)



Jim Kaat

Don Drysdale probablement si la série se rend à la limite.

Sam Mele, des Twins, a choisi Jim Kaat pour aujourd'hui, mais rien n'est définitif par la suite.

Il pourrait bien revenir mercredi avec Jim Grant, qui n'a lancé que six manches hier, ou bien le gaucher Jim Merritt ou le droitier Jim Perry s'il ne veut pas utiliser Camilo Pascual, victime des Dodgers



Sandy Koufax

samedi. N'importe lequel d'entre eux, ou même Kaat, lancerait dans la 7e joute, si nécessaire.

Mele non découragé

Sam Mele, apparemment calme et confiant, a fait sourire les journalistes dans le vestiaire des Twins après le match en disant:

"Le rapport des dépisteurs était correct, les Dodgers peuvent courir."

"Nous n'avons pas complété nos jeux", a ajouté Mele à la suite du revers de 7-2 des siens devant les Dodgers de Los Angeles dans la 4e partie de la série mondiale.

"Je vais réunir mes joueurs avant le match de lundi et leur rappeler ce qu'ils doivent faire".

Mele n'était pas découragé.

"Nous sommes sur un pied d'égalité et nous devons recommencer à neuf. Nous avons été loin d'afficher notre meilleure tenue."

Mele a blâmé les voltigeurs Jimmy Hall et Tony Oliva pour ne pas avoir lancé au joueur intermédiaire lors de la grosse manche de trois points des Dodgers dans la 6e. Les deux ont lancé hors de



(Téléphoto PA)

DEUX DES ARTISANS de la victoire de 4-0 des Dodgers samedi sur les Twins. Nous reconnaissons alors le lanceur ga-

gnant Claude Osteen et le receveur Johnny Roseboro.

NOUVELLE ADRESSE

A compter de MARDI le 12 OCTOBRE 1965

le bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

sera situé à 550 Bonaventure, Chambre 304, Trois-Rivières

POUR UNE MAIN-D'OEUVRE COMPÉTENTE, TEL. 378-2801

ATTENTION

le bureau local de la

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

demeure toujours à la même adresse

1385, NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES

TEL.: 378-5436